

États financiers trimestriels de

LA SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

Pour les six-mois se terminant le 28 février 2025.

Responsabilités de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes que la direction considère nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction doit également veiller à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Christopher Deacon
Le président et chef de la direction



Ikram Zouari, CPA
La cheffe de la direction financière

Le 7 avril 2025

La Société du Centre national des Arts

État de la situation financière

Au 28 février 2025

(Non audité)

(en milliers de dollars)	le 28 février 2025	le 31 août 2024
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 4)	49 262 \$	57 324 \$
Encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés (Note 5)	2 465	2 294
Placements	204	291
Créances	7 757	2 875
Stocks	208	162
Frais payés d'avance	2 748	2 697
	62 644	65 643
Placements	1 629	1 291
Immobilisations corporelles	181 889	188 637
	246 162 \$	255 571 \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (Note 6)	13 245 \$	20 817 \$
Crédits parlementaires reportés (Note 7)	1 834	2 030
Revenus non acquis	4 467	5 631
Crédits parlementaires reportés pour des projets d'immobilisations donnés (Note 5)	2 455	2 292
	22 001	30 770
Financement des immobilisations reporté (Note 8)	177 670	184 280
Asset Retirement Obligation	1 612	1 612
Provision à long terme pour avantages sociaux futurs	1 662	1 762
	202 945	218 424
Excédent accumulé		
Non grecé d'affectations	43 217	37 147
	246 162 \$	255 571 \$

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

La Société du Centre national des Arts

État des résultats

pour les six-mois se terminant le 28 février 2025
(Non audité)

	trois mois se terminant		six mois se terminant	
	le 28 février 2025	le 29 février 2024	le 28 février 2025	le 29 février 2024
(en milliers de dollars)				
Produits				
Services commerciaux	5 439 \$	4 460 \$	12 497 \$	10 256 \$
Programmation	4 430	4 057	6 695	6 290
Subvention de la Fondation du Centre national des Arts	1 596	1 417	3 137	2 900
Autres produits	520	523	1 185	995
Revenus de placements	34	28	49	38
	12 019	10 485	23 563	20 479
Crédits parlementaires (note 9)	19 495	24 639	38 736	44 514
	31 514	35 124	62 299	64 993
Charges (note 10)				
Services commerciaux	3 429	2 845	7 222	6 165
Programmation	16 641	15 219	31 413	29 206
Exploitation des édifices	6 535	5 411	12 048	10 862
Administration et technologie	2 353	2 907	5 546	5 323
	28 958	26 382	56 229	51 556
Résultats d'exploitation nets	2 556 \$	8 742 \$	6 070 \$	13 437 \$

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'excédent accumulé

pour les six-mois se terminant le 28 février 2025
(Non audité)

	trois mois se terminant		six mois se terminant	
	le 28 février 2025	le 29 février 2024	le 28 février 2025	le 29 février 2024
(en milliers de dollars)				
Non grevé d'affectations, au début de la période	40 659 \$	22 977 \$	37 147 \$	18 282 \$
Résultats d'exploitation nets	2 556	8 742	6 070	13 437
Non grevé d'affectations, à la fin de la période	43 215 \$	31 719 \$	43 217 \$	31 719 \$

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

La Société du Centre national des Arts

État des flux de trésorerie

pour les six mois se terminant le 28 février 2025

(Non audité)

	six mois se terminant	
	le 28 février 2025	le 29 février 2024
(en milliers de dollars)		
Activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation nets	6 070 \$	13 437 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 252	7 257
Amortissement du financement des immobilisations reporté	(7 983)	(7 003)
Perte liée à la liquidation d'immobilisations corporelles	(11)	-
Variation des éléments hors trésorerie des actifs et passifs d'exploitation	(13 661)	(5 988)
Variation de la provision à long terme pour avantages sociaux futurs	(100)	(74)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(7 433)	7 629
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles	(1504)	(1791)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1504)	(1791)
Activités d'investissement		
Achat de placements	(338)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(338)	-
Activités de financement		
Encaisse affectée à des projets donnés	(171)	450
Crédits parlementaires liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 384	1 837
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 213	2 286
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(8 062)	8 125
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	57 324	31 027
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	49 262 \$	39 152 \$

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

(Non vérifié)

Au 28 février 2025

1. Pouvoirs, mandat et activités

La Société du Centre national des Arts (la « Société ») a été constituée en 1966 en vertu de la Loi sur le Centre national des Arts et a commencé à exploiter le *Centre national des Arts* (le « Centre ») en 1969. En vertu du paragraphe 85 (1.1) de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les sections I à IV de cette loi ne s'appliquent pas à la Société, sauf pour les articles 89.8 à 89.92, le paragraphe 105(2) et les articles 113.1, 119, 131 à 148 et 154.01, qui s'appliquent à la Société. La Société n'est pas un agent de Sa Majesté et est réputée, en vertu de l'article 15 de la Loi sur le *Centre national des Arts*, être un organisme de bienfaisance enregistré au sens conféré par cette expression dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société n'est donc pas assujettie aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu. Sauf aux fins de la Loi sur la pension de la fonction publique et de la Loi sur l'indemnisation des agents de l'État, le personnel de la Société ne fait pas partie de l'administration publique fédérale.

Le mandat de la Société est d'exploiter et d'administrer le Centre, de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des arts du Canada à développer ceux-ci ailleurs au Canada.

2. Avis aux lecteurs et lectrices

Les états financiers trimestriels non audités doivent être lus conjointement aux plus récents états financiers annuels audités de l'exercice terminant le 31 août 2024 et à la partie descriptive qui suit. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

3. Méthodes de la présentation

Ces états financiers non audités sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) visant les organismes sans but lucratif du secteur public (OSBLSP). La Société a dressé ses états financiers selon le chapitre 4200 des NCSP, et a choisi d'utiliser la méthode du report pour comptabiliser ses apports.

La norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État exige que l'état de la situation financière inclus les soldes de clôture du trimestre en cours comparativement aux soldes de clôture de l'exercice précédent. L'état des résultats d'exploitation doit inclure les résultats de ce trimestre ainsi que le cumul jusqu'à ce jour pour l'exercice en cours comparativement aux résultats du trimestre et cumul annuel de l'exercice précédent.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 28 février, le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie se détaille comme suit :

Le solde détenu concerne :

(en milliers de dollars)	le 28 février 2024	le 31 août 2024
Activités d'exploitation	41 714 \$	43 572 \$
Ventes par anticipation (note 6)	4 342	9 484
Produits reportés	2 705	4 043
Avantages sociaux du personnel	501	225
Solde à la fin de la période	49 262 \$	57 324 \$

5. Encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés et crédits parlementaires reportés pour des projets d'immobilisations donnés

L'encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés représente la tranche non utilisée des crédits parlementaires reçus et désignés pour des projets d'immobilisations donnés au sein du Centre.

Les variations du solde de l'encaisse affectée s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	le 28 février 2025	le 31 août 2024
Solde de l'encaisse affectée au début de la période	2 294 \$	760 \$
Crédits parlementaires reçus pour le financement de projets d'immobilisations donnés (Infrastructure numérique)	632	2 962
Crédits parlementaires utilisés pour des projets d'immobilisations donnés	(461)	(1 428)
Solde de l'encaisse affectée à la fin de la période	2 465 \$	2 294 \$
Créditeurs liés aux projets d'immobilisations donnés, nets des taxes à la consommation	(10)	(2)
Crédits parlementaires reportés pour des projets d'immobilisations donnés à la fin de la période	2 455 \$	2 292 \$

6. Créditeurs et charges à payer

Le solde s'établit comme suit:

(en milliers de dollars)	le 28 février 2025	le 31 août 2024
Ventes par anticipation (note 4)	4 342 \$	9 484 \$
Comptes fournisseurs	8 402	10 892
Avantages sociaux du personnel à court terme	501	441
Solde à la fin de la période	13 245 \$	20 817 \$

Les ventes anticipées de billets sont des sommes reçues pour des événements futurs non organisés par le CNA.

7. Crédits parlementaires reportés

Les crédits parlementaires reportés représentent des montants reçus ou approuvés avant le début de la période concernée ou qui seront utilisés pour la ou une programmation spécifique. Les crédits parlementaires reportés se détaillent comme suit:

(en milliers de dollars)	Remise à neuf des édifices	Programmes spécifiques	le 28 février	le 31 août
			2025	2024
Solde au début de la période	30 \$	2 000 \$	2 030 \$	1 245 \$
Crédits reçus	3 500	190	3 690	9 350
Crédits utilisés	(3 886)	-	(3 886)	(8 565)
Solde à la fin de la période	(356) \$	2 190 \$	1 834 \$	2 030 \$

8. Financement des immobilisations reporté

Le financement des immobilisations reporté représente la tranche non amortie des crédits parlementaires utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables.

Les variations du solde du financement des immobilisations reportées s'établissent comme suit:

(en milliers de dollars)	le 28 février	le 31 août
	2025	2024
Solde au début de la période	184 280 \$	195 820 \$
Crédits parlementaires utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables	502	2 425
Constatation du financement des immobilisations reporté	(7 983)	(13 965)
Financement PASÉ reporté	871	-
Solde à la fin de la période	177 670 \$	184 280 \$

9. Crédits parlementaires

La Société reçoit des crédits parlementaires du gouvernement du Canada pour soutenir ses activités d'exploitation et ses immobilisations. Le tableau ci-dessous illustre les crédits parlementaires approuvés pour l'exercice et les ajustements de comptabilité exigés pour calculer le revenu conformément aux NCSP.

(en milliers de dollars)	le 28 février	le 29 février
	2025	2024
Crédits parlementaires attribués et reportés :		
Budget principal des dépenses d'exploitation et en immobilisations	30 400 \$	28 427 \$
Infrastructure numérique	632	632
Budget supplémentaire	190	8 602
Crédits parlementaires approuvés	31 222 \$	37 661 \$
Tranche des crédits parlementaires reçus durant l'année en cours reportée en vue de la rénovation de l'édifice ou de projets particuliers (note 5 et 7)	(4 291)	(910)
Crédits des exercices précédents utilisés au cours de l'exercice actuel en vue de projets particuliers (note 5 et 7)	4 324	2 006
Montant utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables (note 8)	(502)	(1 246)
Amortissement et radiation du financement des immobilisations reporté (note 8)	7 983	7 003
Crédits parlementaires	38 736 \$	44 514 \$

10. Tableau des charges

La Société du Centre national des Arts

Tableau des charges

pour les six-mois se terminant le 28 février 2025

(Non audité)

(en milliers de dollars)	le 28 février 2025	le 29 février 2024
Salaires et avantages sociaux	23 905 \$	21 351 \$
Frais artistiques	8 662	7 887
Amortissement des immobilisations corporelles	8 252	7 257
Frais de l'Orchestre du Centre national des Arts	4 278	4 101
Entretien et réparations	1 698	1 703
Publicité	1 354	1 478
Coûts des ventes	1 310	1 322
Services publics	1 301	1 125
Paiements aux municipalités	1 167	1 122
Services professionnels	1 104	1 182
Frais de service	593	581
Production	361	405
Déplacements du personnel	342	239
Promotion	322	341
Assurances	277	307
Télécommunications	232	127
Fournitures	214	197
Formation	209	259
Location de matériel	173	163
Uncoded Credit Card	156	74
Loyers	92	100
Conseil d'administration	85	88
Bureau	74	126
Autres	57	21
	56 229 \$	51 556 \$

Compte rendu

Mission de la Société

Le Centre national des Arts a été constitué en vertu de la Loi sur le Centre national des Arts, qui définit son mandat de la façon suivante : exploiter et administrer le Centre, développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et aider le Conseil des arts du Canada à développer ceux-ci ailleurs au Canada. À titre de société d'État, le CNA relève du Parlement par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien.

Pour réaliser sa mission telle que définie dans la Loi sur le CNA, mais sans restreindre la portée générale du paragraphe (1), la Société peut :

- (a) Organiser et commanditer la tenue d'activités au Centre dans le domaine des arts d'interprétation;
- (b) Encourager et assurer le développement de troupes en résidence au Centre;
- (c) Organiser ou commanditer la diffusion d'émissions de radio et de télévision à partir du Centre ainsi que la projection de films au Centre;
- (d) Loger au Centre, selon les modalités et conditions que la Société peut définir, les organisations nationales et locales dont l'objectif est notamment d'assurer le développement et le soutien des arts d'interprétation au Canada; et
- (e) À la demande du gouvernement du Canada ou du Conseil des arts du Canada, organiser ailleurs au Canada des spectacles et des représentations de troupes d'arts d'interprétation, établies ou non au Canada, et organiser des représentations hors du Canada de troupes d'arts d'interprétation établies au Canada.

Objectifs stratégiques

Imaginons La suite: Notre Plan stratégique 2023-2026

Depuis le 1er septembre 2023, et au cours des trois prochaines années, le CNA travaillera avec des artistes et des organismes artistiques de partout au Canada pour revitaliser le secteur des arts de la scène. L'avenir s'articulera autour de cinq objectifs stratégiques :

1. Développer les arts vivants au Canada par l'entremise de la scène.
2. Mettre en Valeur les voix et les récits autochtones au CNA et sur l'ensemble du territoire.
3. Tisser des liens solides avec les auditoires et les communautés.
4. Encourager les participations des enfants, des jeunes et des familles à la vie artistique.
5. Favoriser des pratiques de gestion exemplaires.

Grâce à la collaboration et à l'investissement dans la création, la production, la coproduction et la diffusion, ainsi qu'à l'engagement communautaire, à l'apprentissage et à l'innovation, le CNA façonne un avenir plus diversifié, équitable, accessible et inclusif pour les arts de la scène au Canada.

Alors que le secteur des arts de la scène répond aux défis profonds découlant des changements causés par les événements tumultueux des trois dernières années, il a également été témoin d'une extraordinaire explosion de créativité de la part des artistes et des organismes artistiques, et a réalisé de nouvelles opportunités offertes par le paysage changeant.

Les six valeurs suivantes guideront les priorités et les actions du CNA :

1. Créativité.
2. Un pied dans la communauté.
3. Sentiment d'appartenance.
4. Collaboration et générosité.
5. En harmonie avec la Terre.
6. Les enfants au Coeur de l'avenir.

Analyse

La Société est un centre consacré aux arts de la scène multidisciplinaire et bilingue. Comme diffuseur, créateur, producteur et coproducteur, il propose une offre artistique des plus variées dans chacun de ses volets de programmation : Orchestre du CNA, Danse, Théâtre français, Théâtre anglais, Théâtre autochtone, et Musique populaire et variétés. Le type de prestation, le calendrier des spectacles, le nombre d'artistes, l'envergure de l'œuvre et la complexité des éléments techniques varient selon la production. De plus, chaque saison est unique. Par exemple, le premier trimestre d'une saison peut comprendre un ballet de grande envergure avec orchestre, tandis que le trimestre correspondant de la saison suivante peut comprendre un duo de danse moderne avec une musique enregistrée et un décor simple. L'ampleur de la programmation a également une incidence sur les services de restauration et de stationnement de la Société en raison du nombre de clients qu'attirent les spectacles au Centre national des Arts.

La Société gère la variabilité jugée normale de ses activités en établissant un budget précis et une programmation détaillée, et en analysant attentivement les dépenses. Pour cette raison, des écarts entre les trimestres sont à prévoir. La Société se fonde sur les comparaisons entre les chiffres réels et les chiffres prévus des produits et des charges pour gérer sa performance financière.

Faits saillants

Le CNA a adopté une approche entrepreneuriale en réaffectant des ressources à l'interne tout en développant de nouveaux volets de programmation, en diversifiant la programmation artistique, en mobilisant de nouveaux auditoires et en investissant dans les arts partout au Canada par l'entremise de coproductions. De plus, le Centre a développé de nouvelles sources de revenus grâce aux dons philanthropiques et aux commandites sollicités dans le cadre des activités de collecte de fonds de la Fondation du CNA.

Le CNA continue d'offrir des prestations diffusées en ligne en plus des présentations devant public. Selon des enquêtes nationales, le secteur des arts de la scène et des spectacles est l'un des secteurs les plus touchés et parmi les derniers à se rétablir. Le retour à la normale des activités, après la pandémie, a eu une incidence importante sur les dépenses du CNA. Plusieurs types de dépenses ont augmenté, notamment en raison de l'affectation du personnel à temps partiel et contractuel, l'enrichissement de la programmation, l'entretien du bâtiment, les frais généraux de bureau et les déplacements.

Produits

Les produits pour la période de six-mois se terminant le 28 février 2025 se chiffrent à 23,6 M\$, une augmentation de 3,1 M\$ comparativement à 20,5 M\$ pour la même période de six-mois de l'année précédente. Cette augmentation est principalement attribuable à des revenus commerciaux et de programmation plus élevée, ainsi qu'au moment de la comptabilisation des subventions spécifiques de la Fondation du CNA.

Les produits pour la période de trois-mois se terminant le 28 février 2025 se chiffrent à 12,0 M\$, une augmentation de 1,5 M\$ comparativement à 10,5 M\$ pour la même période de trois-mois de l'année précédente. Cette augmentation est principalement attribuable à des revenus commerciaux et de programmation plus élevée, ainsi qu'au moment de la comptabilisation des subventions spécifiques de la Fondation du CNA.

Selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les crédits parlementaires pour la période de six-mois se terminant le 28 février 2025 se chiffrent à 38,7 M\$, comparativement à 44,5 M\$ pour la même période de six-mois de l'année précédente. La différence est attribuable au moment de la comptabilisation des crédits parlementaires liés à la fin du financement de viabilité pour les organismes canadiens de création, de culture et de patrimoine reçu au cours de l'exercice précédent, partiellement compensée par le calendrier de prélèvement des crédits.

Selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les crédits parlementaires pour la période de trois-mois se terminant le 28 février 2025 se chiffrent à 19,5 M\$, comparativement à 24,6 M\$ pour la même période de trois-mois de l'année précédente. La différence est attribuable au moment de la comptabilisation des crédits parlementaires liés à la fin du financement de viabilité pour les organismes canadiens de création, de culture et de patrimoine reçu au cours de l'exercice précédent, partiellement compensée par le calendrier de prélèvement des crédits.

Charges

Les charges pour la période de six-mois se terminant le 28 février 2025 se chiffrent à 56,2 M\$, soit une augmentation de 4,6 M\$, comparativement à 51,6 M\$ pour la même période de six-mois de l'année précédente. La période de six-mois se terminant le 28 février 2025 comprend des charges commerciales, liées à la programmation, à l'exploitation des édifices et administratives et technologiques plus élevées comparativement à la même période de six-mois de l'année précédente.

Les charges pour la période de trois-mois se terminant le 28 février 2025 se chiffrent à 29,0 M\$, soit une augmentation de 2,6 M\$, comparativement à 26,4 M\$ pour la même période de trois-mois de l'année précédente. La période de trois-mois se terminant le 28 février 2025 comprend des charges commerciales, liées à la programmation, à l'exploitation des édifices et administratives et technologiques plus élevées comparativement à la même période de six-mois de l'année précédente.

Résultats d'exploitation nets

Les résultats d'exploitation nets pour la période de six-mois se terminant le 28 février 2025 représentent un excédent de 6,1 M\$. Cet excédent par rapport au budget est principalement attribuable à l'échelonnement différent pour la comptabilisation des crédits et une hausse des revenus commerciaux.

État de la situation financière

Actif

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffrent à 49,3 M\$ au 28 février 2025, ce qui représente une baisse de 8,0 M\$ par rapport au total de 57,3 M\$ au 31 août 2024. Cette diminution est principalement attribuable au moment de paiement des créateurs et des charges à payer.

Les créances sont de 7,8 M\$ au 28 février 2025, ce qui représente une hausse de 4,9 M\$ par rapport au total de 2,9 M\$ au 31 août 2024. Cette augmentation est principalement due au moment du versement des subventions de la Fondation du CNA et aux comptes à recevoir liés aux billets achetés à l'avance .

Les immobilisations sont de 181,9 M\$ au 28 février 2025, une diminution par rapport au total de 188,6 M\$ au 31 août 2024, principalement en raison d'acquisitions d'immobilisations de 1,5 M\$ contrebancées par un amortissement des immobilisations de 8,2 M\$.

Passif

Le financement des immobilisations reporté au 28 février 2025 est de 177,7 M\$, une baisse de 6,6 M\$ comparativement au total de 184,3 M\$ au 31 août 2024. Cette baisse est principalement attribuable à un amortissement des immobilisations de 8,0 M\$, contrebancé par des acquisitions d'immobilisation de 1,4 M\$.

Les créateurs et les charges à payer ont diminué de 7,6 M\$, se chiffrant à 13,2 M\$ en date du 28 février 2025, comparativement à 20,8 M\$ au 31 août 2024. Cette diminution est principalement attribuable au paiement des créateurs et des charges à payer.

Excédent accumulé

L'excédent accumulé, en date du 28 février 2025, est de 43,2 M\$. Il s'agit d'une augmentation attribuable à l'excédent net d'exploitation de 6,1 M\$.

Risques

Le profil de risques de la Société comprend cinq principaux risques assortis de stratégies d'atténuation, qui permettront de les gérer, de les éliminer ou de les réduire à un niveau acceptable.

1. Un contexte financier incertain – Le modèle de financement de la Société pourrait ne pas être adapté à un environnement changeant. La Société atténue ce risque en examinant continûment différents modes de financement viables à long terme, en cherchant des sources non traditionnelles de revenus, en modifiant ses approches d'expansion des auditoires et en augmentant peu à peu l'offre de prestations traditionnelles générant des revenus.
2. Infrastructure de l'immeuble – Il est possible que le CNA ne soit pas en mesure d'entreprendre les réparations urgentes à l'immeuble requises par les codes et autres exigences réglementaires. Ce risque est toutefois mitigé par le rapport sur l'état de l'immeuble et la mise en œuvre d'un plan d'immobilisations à long terme. La Société a soumis les deux rapports au gouvernement.
3. Équité, diversité et inclusion – Il pourrait arriver que la Société ne soit pas en mesure de remplir avec succès tous ses engagements en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Elle atténue ce risque en évaluant ses propres pratiques, en élaborant une stratégie et un plan d'action par priorités et en suivant de près le fruit de ses efforts.
4. Programmation – La Société pourrait s'avérer incapable de retrouver l'intégrité de sa programmation artistique et de raviver l'intérêt des auditoires par sa pertinence au sein de la communauté. Elle atténue ce risque en observant les résultats des sondages menés auprès des auditoires et des parties prenantes, en travaillant avec des artistes et des compagnies artistiques issus de groupes en quête d'équité afin d'offrir une programmation plus représentative et pertinente, et en s'assurant que les expériences numériques et le contenu en ligne touchent des auditoires divers.
5. Capital humain – Il se pourrait que la Société n'ait pas à sa disposition suffisamment de personnel qualifié ou formé pour l'appuyer durant cette période de transformation. Elle atténue ce risque en collaborant avec les unités de négociation collective, en adoptant de nouvelles stratégies de recrutement pour diversifier sa main-d'œuvre, en offrant de la formation et des occasions de perfectionnement à son personnel, et en interagissant avec des compagnies et communautés nouvelles et diverses d'un océan à l'autre afin d'obtenir aide et soutien pour des productions.